

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05/05/2021**

L'an deux mil vingt et un, le cinq mai,

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-ÉTIENNE DE FOUGÈRES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie (salle annexe), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CABAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2021

Étaient présents : M. CABAS Jean-Paul – M. BERTOMEU Serge – M. LIABOT Frédéric – Mme CANU Nathalie – M. GRELET Rémy – M. FERNAND Patrick – M. RIGAUT Bruno – Mme MAYET-LORENZATO Jeannine – M. RADIGOIS Maurice - Mme AUDEVAL PAGES Nicole – M. SONSON Alain – Mme GIRAUD Marie-Laure.

Procuration : M. TOMEIO Thierry

Absents excusés : Mme FILIPOZZI Juliette

Secrétaire de séance : Mme Nathalie CANU

Après lecture, le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents.

1/ Vente garage sis « Bourg Nord » cadastré C n° 904

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord pour vendre le garage, cadastré C 904, d'une superficie de 118 m², en l'état, au prix de 15 000 €, fixé de gré à gré, avec paiement comptant,
- Missionne l'office notarial de Castelmoron-sur-Lot pour établir les actes notariés,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

2/ Vente garage sis “Bourg Sud”, cadastré B n° 1205 partie – retrait délibération 20210310D2

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité

- décide de retirer la délibération 20210310D2,
- donne son accord pour la cession de gré à gré de la propriété immobilière sise “Bourg Sud”, cadastré B n° 1205 partie (40 m²), au prix de 5 000 euros, avec paiement comptant.
- autorise Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Madame AUDEVAL PAGES Nicole se retire lors du débat et ne participe pas au vote.

3/ Examens de Déclarations d'Intention d'Aliéner de bien soumis au Droit de Préemption Urbain.

1 – Immeuble appartenant à Madame Nadège POUJADE

« Bourg Nord » à Saint-Etienne-de-Fougères

Parcelle : Section C n° 461 – Superficie : 320 m²

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

2 – Immeuble appartenant à Commune de Saint-Etienne-de-Fougères

« Bourg Sud » à Saint-Etienne-de-Fougères

Parcelle : Section B n° 1205 partie – Superficie : 40 m²

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

4/ Chemin de « Feuillade » - complément

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte les modalités de paiement et l'échéancier proposés

5/ Place l'Église : rectificatif du plan de financement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide d'annuler le plan de financement voté le 07/04/2021,
- adopte le plan de financement rectifié et actualisé proposé

6/ Achat des terrains cadastrés B n° 405, B n°930, B n°1369, B n°1366

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne son autorisation pour l'achat des parcelles cadastrées B 405, B 930, B 1369, B1366, pour un montant de 10 000 €, fixé de gré à gré
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

7/ Marché du mardi

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le maintien du marché hebdomadaire uniquement sur le parking de la Mairie
- charge Monsieur le Maire de désigner les emplacements, délivrer les autorisations nécessaires par voie d'arrêté de police.

Questions diverses

Lutte contre les pigeons : La Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot est équipée d'un système d'euthanasie. Se renseigner concernant la procédure et les modalités d'utilisation. A délibérer ultérieurement.

Adressage : point sur l'adressage – panneaux posés – définir les modalités de distribution des numéros.

Service civique : point sur la première semaine – contact avec les personnes âgées, vulnérables.

Mairie : accueil d'une stagiaire à la Mairie jusqu'au mois de juin.

Ancien atelier municipal : visite du bâtiment, vente potentielle – A délibérer ultérieurement

Élections : commission liste électorale le 27/05/21 – organisation du bureau de vote

Compte-rendu de la réunion avec un groupe de jeunes suite à leur demande de création d'un skate park – proposition d'un conseil municipal des jeunes

CCAS : organisation de marchés gourmands cet été

Fin de séance à 20h